

Informations pratiques par canton pour la déclaration d'impôts 2016

Canton	Berne	Fribourg	Genève	Jura	Neuchâtel	Vaud	Valais
Lien office cantonal	Intendance des impôts	Service cantonal des contributions SCC	Administration fiscale cantonale	Service des contributions	Service des contributions	Office d'impôt	Service cantonal des contributions
Contact	Formulaire de contact	Contact	Téléphones et horaires Contact (formulaire)	Contact	Contact	Téléphones et courriels	Contact
Délai de retour	15 mars 2017 pour les salariés et 15 mai 2017 pour les indépendants.	1er mars 2017 ou à la date indiquée sur la déclaration d'impôt.	31 mars 2017	28 février 2017	24 février 2017	15 mars 2017	30 avril 2017 en raison d'une migration informatique.
Prolongation du délai	Demande de prolongation possible jusqu'au 15 septembre sans frais. Puis 10.- de frais jusqu'au 15 novembre maximum.	Demande motivée à remplir avant le 1er mars 2014.	Demande de prolongation	Demande de délai possible pour le 31 octobre 2017. (CHF 30.-)	Demande de délai gratuite jusqu'au 30 avril 2017, ou jusqu'au 31 octobre 2017 pour CHF 30.- au maximum.	Délai de tolérance au 30 juin 2017 sans qu'il soit nécessaire de requérir spécialement une prolongation.	Emolument administratif de Fr. 20.- à payer impérativement avant le 30 avril 2017. Il n'est pas nécessaire de faire une demande écrite, le paiement seul suffit. En principe un délai est octroyé d'office au 31 juillet 2017 pour les salariés, et au 31 octobre 2017 pour ceux qui ont une activité indépendante principale.
Logiciel	TaxMe	FRItax	GeTax	JuraTax	Click & Tax	VaudTax	VSTax
Calculer ses impôts	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt
Liens utiles			Calendrier fiscal		Index A-Z		
Aide	L'intendance des impôts du canton de Berne est à disposition au 031 633 60 01 (8h-12h / 13h-17h) du lundi au vendredi.	Cours de ProSenectute Fribourg pour l'utilisation du logiciel FRItax	Le syndicat Unia (section Genève) propose une aide à ses membres avant le 31 mars, moyennant une participation. Permanence de l'AVIVO Genève – pour les membres et les non membres - dès le 23 janvier 2017 (dès 35 CHF). Le Parti du Travail de Genève propose une permanence impôts les lundi, mercredi et vendredi, de 15h à 19h	Une hotline vers le service des contributions est à disposition au 032 420 55 66. Pro Senectute met sur pied une aide pour remplir sa déclaration d'impôts. Caritas propose des soirées en mars 2017, moyennant finance.	Le canton organise des journées Info impôts jusqu'au 25 février 2017.	Dès février, un TaxTruck sillonnera le canton pour rencontrer la population jusqu'en juin. Les permanences impôts de l'AVIVO Vaud sillonnent le canton jusqu'au mois de juin 2017. Le syndicat Unia région Vaud propose une aide à ses membres durant le mois de mars 2017 moyennant une participation.	S'adresser au taxateur indiqué sur le bordereau d'impôts ou passer par le moteur de recherche en ligne . Le Centre valaisan de perfectionnement continu (CVPC) propose une soirée de formation ouverte à tous le 9 mars 2017, au prix de 90.-. L'université populaire de Sierre organise des séances.